

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NYONS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29
PROCURATIONS : 2		

Séance du 16 NOVEMBRE 2022

Date de la convocation
10 novembre 2022

Date d'affichage
10 novembre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX  
et le SEIZE NOVEMBRE

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

**Présents :** M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ  
M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoint,  
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD  
M. CARRERE - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT -  
Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration :** Mme MACIPÉ - M. VAN ZELE.

**Secrétaire de séance :** M. ALLÉE

2022 - 11 - 101

MARCHES PUBLICS

Aménagement d'un parc arboré et de la promenade de la Digue  
Lot N° 5 : Ouvrage bois et structure  
Choix de l'attributaire

**RAPPORTEUR :** M. Jean-Luc GREGOIRE

L'aménagement prévoit la réalisation d'une estrade, en plancher bois, adaptée pour les cheminements piétons et PMR, qui intègre une banquette bois au-devant de la scène de moins de 400 mm de haut pour éviter tout risque de chute.

Lors de la consultation engagée précédemment, la Commission d'Appel d'Offres du 13 juillet a attribué 4 lots, soit :

- **Lot 1 :** Terrassement / Gros Œuvre / Structure / Enrobé / Bordure / Signalisation / Stabilisé
- **Lot 2 :** Réseaux secs et humides
- **Lot 3 :** Maçonnerie / Béton / Mobiliers/ Serrurerie
- **Lot 4 :** Espaces verts /Arrosage / Jeux en bois

Le **Lot 5 :** Structure / Platelage bois, a été déclaré infructueux.

Les lots 1- 2- 3- 4- ont été approuvés à l'unanimité par délibération du Conseil Municipal du 27 juillet 2022.

Il a été décidé de relancer une consultation pour le Lot 5.

Le marché se décompose en un seul lot sans variante exigée : Ouvrage bois et structure.

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique et les phases sont les suivantes :

- 1) – Avis d'appel à concurrence : 07 octobre 2022
- 2) – Réception des offres : 02 novembre 2022
- 3) – Analyse des offres présentée par la maîtrise d'œuvre : 09 novembre 2022
- 4) – Désignation des lauréats par la Commission d'Appel d'Offres : 09 Novembre 2022

./...

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 09 novembre 2022 a retenu à l'unanimité :

- ❖ **Lot 5 - Ouvrage bois et structure :**
- **AMEXBOIS**
- pour un montant **global de 58 902,00 € HT**  
Tranche ferme - Montant HT 55 907,00 € (Solution d'offre variante retenue en CAO)

**Montant Total HT  
comprenant variante\*  
+ PSE\*\* offre de base**

**58 902,00 €  
soit un montant TTC de 70 682,40 €**

\* **Variante** sur la qualité des essences de bois proposée par le candidat et acceptée par la Commission d'Appel d'Offres (Platelage en Chêne, Structure en Douglas & Robinier, Persiennes en Douglas) ⇒ **Montant : .....55 907,00 € HT.**

\*\* **Prestation supplémentaire éventuelle** correspondant au camouflage des installations techniques (groupe froid en façade) par le biais de persienne bois) ⇒ **Offre de base : montant : .....2 995,00 € HT.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le marché de travaux pour le lot N° 5 – Ouvrage bois et structure,
- AUTORISE Monsieur le Maire à le signer et le faire exécuter.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,  
Maire de NYONS

